

DEMANDE D'UNE MESURE DE POLICE – FORMULAIRE ENTREPRISE

Le présent formulaire doit être remis à la Commune au plus tard 14 jours avant l'évènement.
Notez qu'une redevance est due pour prestation administrative avec tarif évolutif (voir page suivante).

Entreprise requérante / Impétrant : (Barrez la mention inutile) *Date* :

Nom :

Adresse :

E-mail : *Téléphone* :

Nom + Prénom de la personne remplissant ce formulaire :

Entreprise exécutante : (si différente du requérant / Impétrant)

Nom :

Adresse :

E-mail : *Téléphone* :

Informations sur le chantier / l'évènement :

Localisation (village, rue, numéro) :

Responsable sur site : *Téléphone* :

Dates et heures de début : *de fin* :

Vos Références : *N° POWALCO* :

Nature des travaux : (Dénommez-les **clairement**, au verso si besoin, **et cochez toutes les cases utiles**)

Dénomination :	
☐ Réfection de voirie	Impétrants (précisez) : <i>Eau</i> <i>Gaz</i> <i>Electricité</i> <i>Autre</i> :
☐ Ouverture de voirie	
☐ Ouverture de trottoir	
☐ Travail en accotement	Manifestation (précisez) : <i>Sportive</i> <i>Culturelle</i> <i>Festivité</i> <i>Autre</i> :
☐ Pose de câbles	
☐ Raccordement	
☐ Egouttage	Autre (précisez, au verso si nécessaire) :
☐ Dépôt d'un conteneur	
☐ Déménagement avec/sans lift (précisez)	

Mesures de circulation souhaitées : (**précisez, au verso si nécessaire**)

☐ Voirie rétrécie avec circulation alternée	Circulation interdite (précisez) :
☐ Voirie rétrécie avec passage piéton sécurisé	
☐ Feux tricolores (obligatoire avec décompte)	
☐ Déviation trafic (joindre plan de déviation)	Autre (précisez, au verso si nécessaire) :
☐ Interdiction de stationnement (précisez) :	
.....	

Mesures maintenues de nuit : OUI – NON (**barrez la mention inutile**)

Signalisation CNAC – Catégorie de chantier :

La signalisation est à charge de l'entreprise ou du requérant.

➔ **Plan détaillé à joindre obligatoirement ! (situation et explication du travail)**

NOUVEAU : REDEVANCE AP

(Depuis le 01/01/2026)

Conformément au nouveau règlement du Conseil communal du 4 novembre 2025, depuis le 01/01/2026, une redevance est d'application et sera réclamée par notre service Finances pour la prise d'un arrêté de police.

La redevance sera classée et calculée en fonction du délai d'exécution :

- « Normale » (N) : Si elle est sollicitée 14 jours calendriers ou plus avant l'évènement « J ».
- « Urgente » (U) : Si elle est sollicitée entre le 13^{ème} et le 4^{ème} jour précédant l'évènement.
- « Très urgente » (TU) : Si elle est sollicitée 3 jours ou moins avant l'évènement.

-14	-13	-12	-11	-10	-9	-8	-7	-6	-5	-4	-3	-2	-1	J
Vendredi	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	Vendredi
N	U										TU			

Selon la classe, les montants suivants seront d'application :

	Normal	Urgent	Très Urgent
Envoi par E-mail	15€	30€	60€
Envoi par courrier (Frais postaux : 5€)	20€	35€	65€

Informations complémentaires :

- En cas de survenance d'un évènement sans demande de mesure de police, un agent de police sera envoyé pour constat (sanctions prévues par le Règlement général de police ou d'autres réglementations de police).
- En cas d'impact sur la circulation des bus TEC, la demande doit impérativement être déposée 10 jours avant l'évènement (8 jours ouvrés).
- Le règlement peut être transmis sur demande.